

**L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE des ACTIVITÉS...
... une NÉCESSITÉ ABSOLUE de PARTICIPER
quand on est MEMBRE d'une Commission Fédérale d'Activité
(CFA) !!**

**Les samedi 24 et dimanche 25 janvier 2015, à
PARIS,
à l'Auberge de jeunesse PAJOL (Paris)
est programmée l'Assemblée Fédérale des
Activités...**

Membre d'un(e) des 30 Commissions ou Collectifs Fédéraux d'Activités (C.F.A.) que compte la FSGT, vous êtes **l'un ou l'une des militant(e)s actif(ve)s directement concerné(e)s par l'organisation et le développement des activités physiques et sportives de notre fédération**. Votre implication et votre investissement bénévoles se situent au niveau fédéral et concernent aussi bien...

- Les **activités de compétition et de performance** avec attribution du titre de "Champion de France FSGT"...
- Les **rassemblements fédéraux** dont l'objectif est de regrouper le plus grand nombre possible des pratiquants...
- Les activités de **loisirs** visant le bien-être, la santé...
- Les **multi activités** enfants / adultes / seniors, **les pratiques familiales...**

L'Assemblée Fédérale des Activités 2015 se situera à moins de quatre mois des **6ème Assises nationales et internationales du sport populaire**, dont les objectifs et les enjeux sont de :

- Faire vivre le débat au sein de la FSGT,
- Former des militants/dirigeants/animateurs FSGT,
- Comprendre et bâtir le sport populaire de demain,

mais aussi de :

- Donner des perspectives au projet FSGT,
- Réaffirmer l'identité de la FSGT,
- Se positionner dans le contexte sportif, politique et social,
- Rendre visible la FSGT,
- Construire des coopérations avec une diversité d'acteurs.

**Faire de l'Assemblée Fédérale des Activités 2015
un moment décisif de la vie de notre fédération, tel est l'enjeu.**

Les débats proposés lors de l'assemblée des Activités seront en lien avec les réalités actuelles et se centreront sur différentes questions...

- Le lien avec le CONTEXTE sportif et notamment les relations avec les fédérations délégataires.
- L'application et le respect de la CHARTE des Activités et le travail sur la réalisation des CAHIERS des CHARGES spécifique à chaque activité.
- La présentation du PROJET FEDERAL ENFANTS et l'implication des Commissions Fédérales d'Activités dans le projet.
- L'utilisation des outils de communication et notamment le SITE INTERNET FSGT
- Les 80 ans de la FSGT et l'implication des CFA dans le projet du FESTIVAL DES INNOVATIONS et des ASSISES 2015 à Marseille.
- Mais également le BREVET FEDERAL d'animation et L'EQUILIBRE FINANCIER des activités internationales.

...Voilà, de manière très « rapide » le menu des quelques heures que nous vivrons **ENSEMBLE**. Les orientations et axes de travail qui en ressortiront, **influenceront sur votre CFA et seront déterminants pour le travail que vous y déployez**.

Alors, pourquoi hésiter ?

Venez faire entendre votre voix, votre point de vue.

Venez vous enrichir de l'expérience des autres.

Venez partager et transmettre votre vécu.

Vous avez un rôle de premier plan à jouer les 24 et 25 janvier 2015 !

MERCI d'être là !



ORDRE DU JOUR

(PROVISOIRE)



Samedi 24 Janvier 2015 :

- 09h00 à 09h30 : Accueil des participants
- 09h30 à 11h00 : Ouverture de l'Assemblée des Activités
 - Introduction
 - Présentation des enjeux
 - Ordre du jour de l'Assemblée des Activités
 - Contexte
- 11h00 à 12h30 : Travaux de groupes sur **les relations avec les fédérations délégataires et affinitaires.**
- 12h30 à 14h00 : Pause repas
- 14h00 à 16h00 : Travaux de groupes sur **les cahiers des charges spécifiques à chaque activité**
- 16h00 à 17h00 : Pause
- 17h00 à 18h00 : **Présentation du projet fédéral Enfants**
- 18h00 à 18h30 : **Présentation des Assises**
- 18h30 à 19h30 : Animation
- 19h30 : Cocktail et dîner



Dimanche 25 janvier 2015 :

- 09h00 à 11h00 : 5 ateliers (inscription en amont) sur :
 - **La communication et le site internet**
 - **Le brevet fédéral**
 - **Les innovations sportives et le festival des Innovations 2016**
 - **L'équilibre financier des activités internationales**
 - **Les Assises 2015 à Marseille**
- 11h30 à 13h00 : **Prise de décisions et/ou validation des principes**
- 13h00 : Clôture de l'Assemblée des Activités



LES ENJEUX DE LA SEQUENCE CONTEXTE

De plus en plus de Commissions Fédérales d'Activités sont confrontées à des fédérations délégataires qui s'installent dans un véritable statut de monopole d'organisateur exclusifs des disciplines sportives, ces politiques ne visent pas que les seules fédérations affinitaires mais aussi tout un ensemble de fédérations multisports qui à terme, seraient condamnées à disparaître.

La FSGT, pour sa part a toujours considéré que le « sport est à tout le monde » et qu'il ne saurait être question de compenser les pertes d'effectifs de certaines fédérations délégataires par des ponctions parmi les adhérents d'autres fédérations agréées !

Les agissements de certaines fédérations délégataires constituent une véritable atteinte au droit et à la liberté d'association.

C'est sur les bases de ces constats et de ces analyses que la FSGT s'est exprimée auprès du Ministère comme au sein du collège des affinitaires et multisports du CNOSE où, face aux exigences des délégataires, doit s'organiser un véritable front de refus ! Ces questions sont aujourd'hui au cœur des concertations engagées au niveau du CNOSE dans la perspective d'une réactualisation de ses statuts.

L'organisation et les objectifs de cette séquence :

Cette séquence sera organisée en groupe, l'animation du groupe commencera par une étude de cas d'une activité sur les questions stater suivantes :

- Quelles relations avez-vous avec la ou les fédérations délégataires ?
- Quelle est la stratégie vis à vis de la (ou des) fédération(s) délégataire(s) dans votre d'activité ?
- Quelles sont les retombées observées sur les pratiques FSGT de votre activité ?

L'objectif étant de faire un état des lieux et de construire ensemble les actions possibles et souhaitables.

LES ENJEUX DE LA SEQUENCE CAHIERS DES CHARGES

La Charte Fédérale des Activités en vigueur comporte deux parties :

- Un cadre commun prenant en compte les valeurs communes et le caractère omnisports de la FSGT et donc d'offrir un cadre de développement cohérent conforme aux orientations et projet fédéral de la FSGT.
- Une réglementation spécifique prenant en compte les diversités des activités physiques, sportives, artistiques & culturelles organisées dans la FSGT, s'appuyant sur les statuts et règlements intérieurs de la fédération auquel il doit y être associé le cahier des charges à l'organisation d'une épreuve fédérale.

Chaque Commission Fédérale d'Activité doit établir sa réglementation spécifique qui comprend :

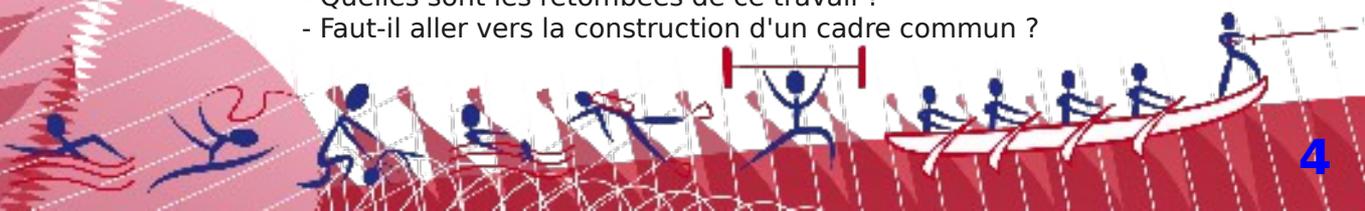
- Un cadre général comprenant :
 - La référence au cadre commun de la Charte.
 - Son organigramme de fonctionnement.
 - Le descriptif des pratiques proposées par la CFA
 - Le public pris en compte (âges, genre, catégorie)
 - L'implantation géographique des clubs affiliés
 - Les objectifs de développement en regard du contexte général et des orientations définies en Assemblée Nationale de l'Activité. Assemblée qui doit se tenir, impérativement selon un cycle de quatre (4) ans minimum.
- les règlements spécifiques des différentes pratiques proposées, s'ils existent.
- les cahiers des charges pour l'organisation des manifestations nationales

Lors de la saison 2013/2014, des groupes de travail au sein du Comité de Coordination du D1 (CCD1) ont été mis en place afin de faire avancer certains sujets. Un groupe de travail sur la charte des activités et des cahiers des charges a été créé afin de travailler avec les CFA à leurs réalisations.

L'organisation et les objectifs de cette séquence :

Cette séquence sera organisée en groupe, l'animation du groupe commencera par une étude de cas d'une activité qui a travaillé récemment sur la mise à jour de son cahier des charges. Les questions starter seront les suivantes :

- Quel est l'intérêt d'un cahier des charges ?
- Quelles sont les retombées de ce travail ?
- Faut-il aller vers la construction d'un cadre commun ?



LE PROJET FEDERAL ENFANTS

La saison 2013/2014 a été marquée par l'organisation d'une journée fédérale Enfants (8 février 2014). Ce temps de rencontre a été pensé sur le long terme, avec pour finalité la réalisation d'un projet de développement concerté des pratiques enfants 2014/2020.

Les objectifs de cette journée étaient de mieux :

- Connaître les pratiques enfants et familiales de la FSGT,
- Se projeter pour les différentes strates (clubs, comités, régions, CFA) de notre fédération en permettant la rencontre et l'échange,
- Et enfin, avec une remise en forme du projet FSGT, mieux accueillir, les jeunes pratiquants dans nos clubs.

La Journée Fédérale Enfants a créé les conditions pour poursuivre les actions et projets qui sont menés localement et a joué un rôle essentiel dans la construction d'un projet de développement des activités enfants au sein de la FSGT.

Depuis des actions concrètes ont été réalisées ou sont en cours de réalisation :

- Des stages fédéraux en direction des animateurs des activités Enfants : stage multi-activités, pratiques familiales, ...
- Une journée de travail sur l'activité foot Enfants organisée le samedi 20 septembre 2014 à Vitry (94), qui a permis de relancer l'activité et faire avancer un projet de développement.
- Un soutien aux activités locales et aux activités en direction des enfants organisées par les CFA.
- Un temps d'échanges sur les formes de rencontres sportives proposées aux enfants : rassemblements, compétitions, ...

L'objectif de la séquence lors de l'Assemblée fédérale des Activités sera :

- De présenter l'état d'avancement du projet
- D'identifier, comment les Commissions Fédérales d'Activités peuvent être impliquées dans le projet Fédéral Enfant ?

LES ASSISES 2015 à MARSEILLE (13)

Les 6ème Assises Nationales et Internationales du sport populaire se dérouleront du 14 au 17 mai 2015 à la Villa Méditerranée à Marseille.

La thématique principale sera :

« L'avenir du sport populaire, associatif, citoyen et innovant »

Les objectifs et les enjeux des Assises sont de :

- Faire vivre le débat au sein de la FSGT,
- Former des militants/dirigeants/animateurs FSGT,
- Comprendre et bâtir le sport populaire de demain,

mais aussi de :

- Donner des perspectives au projet FSGT,
- Réaffirmer l'identité de la FSGT,
- Se positionner dans le contexte sportif, politique et social,
- Rendre visible la FSGT
- Construire des coopérations avec une diversité d'acteurs.



Et d'accueillir 400 participant(e)s dont une forte dimension internationale (bassin méditerranéen)

L'objectif de la séquence a l'Assemblée des Activités sera de :

- Présenter l'organisation des Assises : les enjeux, le programme, les contenus, ...
- Mobiliser les Commissions Fédérales d'Activités pour être parties prenantes dans l'élaboration des contenus et l'animation des ateliers.
- Mobiliser les membres des Commissions Fédérales d'activités pour garantir une participation optimale de l'ensemble des CFA.



COMMUNICATION : LE SITE INTERNET FSGT

L'année des 80 ans de la FSGT sera l'occasion d'accueillir le nouveau site internet FSGT. Tant attendu par tous, celui-ci sera ou sera bientôt opérationnel.

Un petit rappel, un portail internet permettant une cohérence d'ensemble entre :

- Le site national
- Les sites par activités
- Les sites des comités



La séquence en atelier aura pour but de :

- Découvrir le nouvel outil et les possibilités offertes par le nouveau site internet.
- Garantir l'implication des Commissions Fédérales d'Activités dans la mise à jour de celui-ci.
- Définir ensemble des règles communes d'utilisation.

LE BREVET FEDERAL

Avec la mise en place du Brevet Fédéral d'Animation, la FSGT investit le champ de la formation bénévole qualifiante. Ce cursus de formation vient ainsi compléter les nombreuses formations déjà mises en place au niveau des clubs pour répondre aux besoins locaux et bien spécifiques ainsi que le dispositif de reconnaissance de l'expérience (Livret de l'Animateur de la Vie Associative).

Les enjeux sont forts :

- la transmission de l'identité, des valeurs et de la culture FSGT en terme de modalités de pratique et d'éducation populaire.
- la consolidation de notre démarche de réflexion et d'innovation sur nos pratiques.
- une meilleure reconnaissance extérieure et visibilité des compétences de nos animateurs FSGT.
- une première marche vers l'accès à d'autres diplômes professionnels.

A ce jour, 17 CFA sont engagées dans la structuration de leur spécialité du Brevet Fédéral. Pour continuer le travail, deux points nous semblent essentiels et constitueront la trame de cette séquence :

- L'opérationnalisation du dispositif suppose que nous nous organisions pour permettre la délivrance des diplômes avec le souci d'associer toutes les structures de la FSGT. Nous proposons donc qu'un petit temps introductif soit consacré à **la présentation de la Base des Brevets (interface internet permettant la demande des diplômes, leur validation et leur édition) et au rôle des CFA dans le processus de validation.**
- Une réflexion en profondeur sur l'identité, les valeurs et la culture FSGT doit être menée collectivement. **Qu'est-ce qui fait la spécificité de votre approche pédagogique dans votre Activité? En quoi la façon d'enseigner/animer est-elle spécifique à la FSGT? Autrement dit, en quoi se distingue t-elle des autres fédérations? Quel est l'identité de l'animateur FSGT dans votre activité?** Autant de questions sur lesquelles nous aimerions pouvoir échanger et qui seront au cœur de cette séquence de travail.



CONDITIONS ET MODALITES DE PARTICIPATION

La participation des membres des CFA, représentant la CFA à l'Assemblée Fédérale des Activités (en fonction du nombre de prises en charge) doit être discutée et validée en Commission Fédérale d'Activité. Un membre de CFA ne peut pas de lui-même décider de sa participation à l'Assemblée des Activités, sans concertation avec l'ensemble de la CFA.

Catégorie 1 :

Ball-Tap, Basket, Bébés dans l'eau, Boules Lyonnaises, Echecs, Escrime, Joutes Nautiques, Multi-Activités Enfants Rugby, Sports Equestres, Tir à l'arc

⇒ **1 membre de droit**

Catégorie 2 :

Badminton, Escalade-Montage, Omniforces, PGA, Plongée, Randonnée, Sports de Combat, Sports de Neige, Tennis,

⇒ **2 membres de droit**

Catégorie 3 :

Activités Vélo, Athlétisme, Football, Gym-Forme-Santé-Danse, Gymnastique / GR, Judo-Ju-Jitsu, Natation, Pétanque, Tennis de Table, Volley-ball

⇒ **3 membres de droit**

Cas Particulier :

FREF - Fédération des Randonneurs Equestres de France ayant signé une convention avec la FSGT

Viet-Vo-Dao

⇒ **1 membre de droit**

Les acteurs du centre fédéral

Les coordinateurs de Domaines



Prise en charge : pour les ayants droit, les frais de transport et de séjour sont pris en charge dans le cadre des règles fédérales en vigueur.

Hébergement individuel : participation de 17€ demandée

Pour les cas particuliers : notamment si une structure souhaite participer avec un nombre plus important de membres, merci de solliciter le domaine des Activités auprès de graziella.trentin@fsgt.org ou au 01.49.42.23.32

